

Le SNES-FSU vous informe

Contact : s3str@snes.edu ou 03 88 75 00 82

Janvier 2026

STAGES SYNDICAUX

STAGE AED

Jeudi 5 mars 2026 (inscription et courrier de demande d'autorisation d'absence à déposer avant le 5 février)



STAGE ENSEIGNANT.ES, CPE, PSY-EN "NON-TITULAIRES" (CONTRACTUEL.LES)

Vendredi 20 mars 2026 (inscription et courrier de demande d'autorisation d'absence à déposer avant le 20 février)



AGIR EN CA ET FAIRE FACE AU MANAGEMENT PUBLIC

Mardi 31 mars 2026 (inscription et courrier de demande d'autorisation d'absence à déposer avant le 28 février)



CPE , OÙ EN EST LE MÉTIER ?

Jeudi 30 avril 2026 (inscription et courrier de demande d'autorisation d'absence à déposer avant le 30 mars)



PSC : CALENDRIER ET FAQ

Le lundi 15 décembre, nous avons reçu sur notre messagerie académique (ac-strasbourg.fr) un mail indiquant de façon plus précise le calendrier de mise en place de la **PSC (Protection Sociale Complémentaire)** dans notre académie.

Le parcours d'affiliation débutera le **8 janvier** par un lien envoyé sur nos messageries professionnelles. À compter de la réception de ce lien, vous aurez **21 jours** pour réaliser votre affiliation ou demander une dispense. Des mails de relance devraient ensuite être envoyés tous les 3 jours **jusqu'au 29 janvier**.

Si vous ne recevez aucun mail pendant cette période annoncée, c'est peut-être que vous serez concernés par la vague complémentaire (notamment pour les AED, les collègues en congé ou disponibilité). En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.



MOUVEMENT INTERACADEMIQUE 2026 : VERIFICATION DES BAREMES

Si vous avez participé au mouvement interacadémique, vous pourrez consulter sur I-Prof-SIAM le barème que le Rectorat a retenu pour chacun de vos voeux **à partir du 16 janvier**. Vous aurez ensuite **jusqu'au 29 janvier** pour demander une correction de votre barème.

Que ce soit pour vérifier votre barème ou demander une correction, nous serons là pour vous accompagner.



COMPTE-RENDU AUDIENCE EXAMENS

Le SNES-FSU était reçu le 24/11 en audience pour un **bilan de la session 2025** des examens et pour évoquer les **nouveautés de la session 2026** concernant le DNB, le BAC et le BTS.



Le SNES-FSU vous informe

Contact : s3str@snes.edu ou 03 88 75 00 82

Novembre 2025

BUDGET 2026 : INFORMER, CONVAINCRE, MOBILISER !

Simulateur d'un budget de justice fiscale, sociale et environnementale, visuels, livret explicatif, chiffrage...**Les outils du SNES et de la FSU** pour mobiliser contre l'austérité et pour un autre budget :



CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE - 2026 /2027

Les demandes doivent être saisies **dans l'application COLIBRIS** - via le portail ARENA - **entre le 15 octobre et le 2 décembre 2025** en y joignant une lettre de motivation précisant les objectifs du projet de formation.

Les demandes seront examinées par l'administration **en avril 2026** et la réponse sera donnée dans Colibris.

STAGE DE FORMATION SYNDICALE - L'IA, UNE AMIE QUI VOUS VEUT DU BIEN ?

Depuis 2022 et le lancement des intelligences artificielles génératives grand public, il est commun de dire que ces technologies sont largement utilisées par les élèves et les enseignants. Le ministère, tout en promouvant un « cadre d'usage », affirme également l'intérêt pédagogique de l'IA.

Ce stage aura lieu **mardi 3 février 2026 de 9 h à 17 h au lycée Jean Monnet, à Strasbourg**. Il sera animé par Christophe Cailleaux et Clément Farizon, co-responsables du groupe numérique au SNES-FSU national.

Axes de réflexion : la définition de ce qu'est une IA, les risques, sa présence dans l'éducation nationale, résister à l'offensive de l'IA.

Déposez votre **demande d'autorisation d'absence** auprès de votre chef d'établissement **avant le 20 décembre 2025**.



MOUVEMENT INTERACADEMIQUE 2026 : LE SNES-FSU VOUS ACCOMPAGNE

Retrouvez ci-dessous **toutes les informations et outils** concernant le mouvement interacadémique : la réunion d'information et la prise de rendez-vous personnalisés ; le calendrier, le simulateur de barème, les barres des mouvements précédents ; la publication du SNES-FSU, la fiche de suivi syndical, la foire aux questions



Le SNES-FSU vous informe

Septembre 2025

TOU·TE·S EN GREVE LE 18 SEPTEMBRE

Après une mobilisation réussie le 10 septembre (plus de 10 000 manifestants en Alsace) et alors que le nouveau Premier Ministre s'inscrit dans la continuité de la politique d'E. Macron, la lutte pour gagner un changement de cap budgétaire se poursuit. Le 18 septembre, toutes les organisations syndicales appellent à la grève et aux manifestations :

A STRASBOURG, 14H, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

A MULHOUSE, 14H, PLACE DE LA BOURSE



BILAN DE RENTREE DANS L'ACADEMIE

Tous les signaux étaient au rouge ces derniers mois : une nouvelle session des concours de recrutement qui ne fait pas le plein avec plusieurs centaines de postes non pourvus, des petites annonces qui se multiplient sur le site de recrutement du ministère de l'Education nationale cet été,... comme l'avait annoncé le SNES-FSU, il n'y avait pas un professeur devant chaque classe à la rentrée. Et ce n'est pas le seul problème....

Retrouvez le bilan de rentrée dans l'académie

GUIDE FSU ACTION SOCIALE

La FSU met à disposition ce vade-mecum complet de l'action sociale interministérielle réalisé et mis à jour par le groupe fédéral Action Sociale et ses président·e·s de SRIAS. Il présente et détaille toutes les prestations d'action sociale interministérielles dans la Fonction publique d'Etat avec les derniers taux actualisés.



APPRECIATION FINALE RENDEZ-VOUS DE CARRIERE

Après votre rendez-vous de carrière de l'année scolaire passée, vous avez été destinataire, le 5 septembre, de l'avis final d'évaluation du Recteur. Si l'avis final porté sur votre valeur professionnelle ne vous convient pas, vous avez encore jusqu'au 6 octobre pour faire appel auprès du Recteur.



Le SNES-FSU vous informe

Mai 2025

COLLÈGE : QUELLE ORGANISATION EN MATHS ET FRANÇAIS À LA RENTRÉE 2025 ?

Cette année, dans notre Académie, la dotation des collèges ne faisait pas apparaître d'heures « fléchées » pour la reconduction des groupes de niveau en 6e-5e, pas plus que pour la mise en place d'un accompagnement en 4e-3e.

Les établissements ont donc choisi des organisations différentes.
Retrouvez les résultats de l'enquête du SNES-FSU académique.



CLASSE EXCEPTIONNELLE 2025

Depuis la refonte de 2023, les modalités d'accès ont changé. Il n'y a plus de vivier, la procédure est identique pour tout le monde. Chaque collègue se voit attribuer par les chefs d'établissement et les IPR un avis dit primaire. Puis le Recteur établit un tableau de classement. Cela permet un accès à ce grade à un plus grand nombre mais les avis restent discrétionnaire et ne sont pas contestables.



AVRIL 2026 : LE CONTRAT COLLECTIF DE SANTÉ OBLIGATOIRE

A partir d'avril 2026 le versement mensuel de 15 euros de la protection sociale complémentaire sera remplacé par un **contrat collectif obligatoire que le ministère a souscrit** auprès du groupement MGEN/CNP. L'ensemble des agents est concerné. Différents types de soins seront pris en compte et il sera possible de souscrire des options. La rémunération sera prise en compte pour la cotisation.

Le ministère prendra en charge 50 % de la cotisation, 50% du coût de l'option souscrite dans la limite de 5 euros et 7 euros par mois pour la prévoyance.

L'intérêt de ce contrat est une prise en charge partielle de notre mutuelle mais les retraités en sont exclus. Et il participe à la marchandisation de la santé et à la fragilisation de la sécurité sociale.



POUR LE MAINTIEN DE LA RÉMUNÉRATION À 100% ET L'ABROGATION DU JOUR DE CARENCE : PÉTITION INTERSYNDICALE

Après avoir augmenté les participations forfaitaires et les franchises médicales de tous les assurés sociaux (15.05.2024), le gouvernement a décidé de baisser à 90% la rémunération du congé maladie ordinaire (depuis le 01.03.2025). La FSU et les organisations syndicales représentatives de la fonction publique exigent le maintien de la rémunération à 100% pendant les congés de maladie ainsi que l'abrogation du jour de carence.

Signer la pétition en ligne et évaluer votre perte de salaire en cas d'arrêt maladie avec le simulateur :



Le SNES-FSU vous informe

Mars 2025



COUPABLES D'ÊTRE MALADES !

Injuste et injustifiable, la **réduction de 100% à 90% de la rémunération** maintenue au titre de l'indemnisation des trois premiers mois en congé maladie **à compter du 1er mars** pénalise et stigmatise une fois encore les agent·es de la Fonction publique.

Cette mesure vient s'ajouter à la **suppression de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat)**, à l'**absence de mesures salariales générales** en 2024 et au refus d'en prévoir pour 2025...

La grève du 5 décembre a contraint le **gouvernement à reculer** sur les deux jours de carence supplémentaires, et à renoncer à la suppression de 4 000 postes dans l'Education nationale et de 500 équivalents temps plein à France Travail, mais les autres mesures demeurent.

MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2025

La saisie des voeux pour le mouvement intra-académique aura lieu à partir du **18 mars 2025**.

Vous pouvez bénéficier de rendez-vous individuels avec un militant du SNES-FSU pour être conseillés et accompagnés dans vos voeux. La priorité sera toutefois accordée à nos adhérents.



Les prises de rendez-vous individuels se feront uniquement par mails (s3str@snes.edu) et les rendez-vous pourront avoir lieu dans nos locaux, en visio ou par téléphone.

Certains messages pouvant échapper à notre vigilance dans le flux des mails, surtout n'hésitez pas à nous relancer si vous ne recevez pas de réponse.

Le SNES-FSU académique organise aussi une **visio de présentation du mouvement intra le mardi 18 mars à 18h** (inscription en envoyant un mail à l'adresse s3str@snes.edu)

ALERTE SUR LA FORMATION CONTINUE



Plusieurs collègues au mois de janvier nous ont alertés sur le contenu de certaines « formations », transformées en ateliers de travail au cours desquels il a été demandé aux enseignants de produire des séquences complètes sur des points du programme, impliquant un travail après la formation.

Par ailleurs, des formations visent à former à former des référents qui se retrouvent alors en position de “formateurs” pour leurs collègues.

Enfin, se pose la question du temps de formation (hors du temps d'ouverture des établissements, limité à 24h/an, sous condition de remplacement).

Le SNES-FSU vous informe



COMPOSITION DE LA DHG EN COLLEGE - RENTRÉE 2024



Heures liées au nombre de divisions de collège

Nombre de classes × 29 (26h +3h marges) sauf en 6e où la dotation est de 28h (en effet, pour financer les annonces ministérielles et notamment les groupes de niveaux en maths et français l'heure de soutien / approfondissement est supprimée et l'horaire d'un élève de 6e passe de 26 à 25h).

La dotation doit permettre la mise en œuvre des groupes de niveaux sur tout l'horaire de maths et français en 6e et 5e et notamment de plafonner le groupe le plus faible à 15 élèves.

Le calcul de la dotation est basé sur les résultats des élèves aux évaluations de 6e (en fonction du score obtenu, on estime le nombre d'élèves faibles, moyens ou forts) mais dépend aussi des effectifs des classes.

CHOC DES SAVOIRS : CONTENUS ET PRATIQUES ATTAQUÉS !

Le ministère trace en réalité les contours d'un métier **de plus en plus encadré fondé sur une pédagogie officielle et de méthodes imposées**.

Le socle commun, initialement conçu comme un principe organisateur des programmes de l'ensemble des disciplines **changera totalement de nature à la rentrée 2025** : compétences fondamentales en mathématiques, en français ; compétences psychosociales ; connaissances de culture générale. Ces « repères » évalués « aux moments clés du parcours de l'élève », définissent sans-doute de nouvelles épreuves de DNB. (60 % de la note pour les épreuves terminales ; 40 % pour le contrôle continu) Certaines disciplines ne feraient donc plus partie du socle, ni des épreuves de DNB.

Tous les programmes sont revus en un temps record: entrée en vigueur en Sixième à la rentrée 2025, en Cinquième, Quatrième et Troisième à la rentrée 2026; pour les langues vivantes du collège au lycée à la rentrée 2025; en mathématiques en Seconde et Première générale et technologique à la rentrée 2025. Le ministère veut créer une « certification scientifique » pour les manuels de primaire et de Sixième dès 2025, puis jusqu'en Terminale en 2026.

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE

Jusqu'au 30 janvier : possibilité de demander la correction du barème

9 février : date limite de dépôt des demandes d'annulation ou de mutation tardive.

6 mars : résultats du mouvement inter

Mi-mars : début du mouvement intra-académique



GRÈVE ET MANIFESTATIONS JEUDI 1ER FÉVRIER POUR LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.